Cahier de fiches DOMBES - PLAINE DE L'AIN









PLAN D'ACTIONS INTERMODALITÉ 2019-2021

pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise



Sommaire

• Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi	
des partenaires du PAI par bassin	3
• Fiche AML-2-SMT : Tarification multimodale zonale	
à l'échelle du SMT AML	4
• Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information	
multimodale	5
• Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information	
voyageurs transports collectifs en temps réel	6
• Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux	7
• Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux	8
• Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part Dieu	0
(phase1)	9
• Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache	
	10
• Fiche AML-4C : Aménagements du PEM de Saint-Etienne	
	11
	12
• Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations	
intermodales	13
· Carte des actions de bassin	15
• Fiche DPA-1 : Améliorer la coordination des offres de	
	16
·	17
• Fiche DPA-3 : Réaménagement	
et mise en accessibilité de la gare de Sathonay-Rillieux	18
• Fiche DPA-4 : Mise en accessibilité et amélioration	
des accès modes actifs de la gare	
5	19
• Fiche DPA-5 : Mise en place de transport	
à la demande entre la gare de Montluel et les zones d'activité	20
• Fiche DPA-6 : Renforcer le rôle de pôle de rabattement	20
·	21
• Fiche DPA-NI 1 : Etude sur les complémentarités	21
·	22
	_
 Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise 24- 	25
ue raire metropolitaine iyonidise 24-	Z 3
· Glossaire	26

Directeur de publication : Thierry KOVACS
Co-directrice de la publication : Rachel HAAB-LAB
Coordination publication : Amaury RUILLERE
Crédits photos : Région Auvergne - Rhône - Alpes, SYTRAL, Saint-Etienne Métropole, CAPI,
Vienne-Condrieu Agglomération, Kéolis, Nicolas_Robin SYTRAL, Pixabay,
Crédits cartes : Réseau d'ingénierie métropolitain des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne
Impression : 200 exemplaires

Impression par nos soins Infographie : Karine Boissy 05/2020 - Ne pas jeter sur la voie publique









Fiche AML-1-SMT:

Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

Désignation:

Mise en place d'un Comité de suivi technique se réunissant au moins une fois par an, dans chaque bassin, et associant des représentants des autorités organisatrices, des exploitants, des concessionnaires, des services techniques de l'Etat et de collectivités, etc.

Lieu / échelle d'application :

Chaque bassin.

Objectif(s):

- Bilan de l'avancement des actions recensées dans le présent plan d'actions ainsi que les autres actions portées par le SMT AML.
- · Avancées des projets qui animent les territoires à plus long terme.
- Emergence de nouveaux projets.
- Partage des informations relatives à la coordination des offres, aux dysfonctionnements éventuels observés et partage des expériences à l'œuvre sur le territoire.

Calendrier de mise en œuvre :

Action SMT: lien continu SMT/Territoire

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires:

Etat, Région, Départements de l'Ain et de l'Isère, EPCI, SYTRAL, Métropole de Lyon, SCOT, exploitants, concessionnaires...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Suivi de l'action :

Tenue au moins annuelle des groupes.

Points de vigilance, observations diverses :

Les ordres du jour seront élaborés de manière partenariale.

Ce comité de suivi permettra également d'initier des nouvelles actions partenariales au-delà de 2021 (plan d'actions «glissant») et de faciliter si besoin l'organisation de groupes de travail plus territorialisés afin de traiter des points ciblés

(projets d'aménagement, coordination d'offre sur un site...).









Fiche AML-2-SMT:

Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

Désignation:

Démarche de veille - propositions - expérimentations - développements en matière de tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML (gamme T-libr) et/ou de produits tarifaires combinés locaux.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML.

Objectif(s):

- Poursuivre le développement de la gamme tarifaire multimodale zonale T-libr : couverture géographique, gamme tarifaire...
- · Assurer un suivi des produits combinés.
- Promouvoir des innovations et/ou coopérations tarifaires à chaque besoin identifié, notamment autour des événements (création de titres multimodaux en lien avec la Biennale du Design 2019 organisée à Saint-Etienne).
- Faire connaître la tarification multimodale (mise en place d'un kit de communication, événementiels).
- Mieux connaître l'usage et ses évolutions (enquête auprès d'usagers et non-usagers).

Calendrier de mise en œuvre :

- 1 enquête début 2019 permettant de mieux connaître les usages et attentes.
- 3 COTECH en 2019 pour développer la gamme T-libr (diversification, extension territoriale, aspects institutionnels et techniques, etc.).
- Réactualisation des supports (modernisation et nouveaux tarifs).
- Campagne de promotion à la rentrée 2019 (diffusion par les autorités organisatrices / exploitants des nouveaux supports).
- Plan de communication été 2020 incluant les réseaux sociaux, le Web et les employeurs (cf. retours enquête).
- Extension géographique en préparation pour la zone «Libellule» et étude de potentiels d'extension plus large.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires:

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants et, le cas échéant, partenaires événementiels.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Points de vigilance, observations diverses :

Prendre en compte les contraintes techniques TCL liées au système billettique Técély (renouvellement prévu à l'horizon 2022), à titre principal sur la gamme occasionnelle.

S'assurer que les partenaires ont bien intégré la nécessaire compatibilité des supports et matériels associés (portillons métro, autres valideurs, supports de contrôle, vente...) dans leurs renouvellements.







Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale

Le SMT AML est maitre d'ouvrage du référentiel de données Multitud' qui alimente plusieurs calculateurs d'itinéraire dont Oùra pour Auvergne-Rhône-Alpes, Moovizy pour le bassin stéphanois ou encore Optymod'Lyon pour le bassin lyonnais.

Désignation:

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre élargi du SMT AML : périmètre Multitud' avec extensions possibles aux espaces vécus.

Objectif(s):

- · Consolider les informations ; les diffuser en multicanal ;
- Être force de proposition pour des évolutions en réponse aux besoins des usagers
- · Sécuriser et partager les obligations en matière de production et diffusion des données

Calendrier de mise en œuvre :

Lancement de Multitud' 4 début 2021.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires:

Adhérents du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML

Suivi de l'action :

COTECH et COPIL Multitud', au moins une fois par an dans le cadre des instances de gouvernance du partenariat Multitud'.

Points de vigilance, observations diverses :

La capitalisation et la diffusion de ces données multimodales sont importantes pour les territoires non-membres de Multitud'.









Fiche AML-3B-SMT:

Développement de l'information voyageurs TC en temps réel

Désignation:

Développer la collecte de l'information en temps réel, en la rassemblant dans un concentrateur permettant d'alimenter des réutilisateurs comme Oùra avec interface utilisateurs par calculateur web ou appli mobile.

Qualifier la nature de l'information temps réel et les formats disponibles auprès des réseaux et exploitants.

Mettre en œuvre un programme de développement des SAEIV compatibles.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre Multitud'

Objectif(s):

Répondre à une demande forte des utilisateurs des réseaux de transports collectifs par l'amélioration de l'information voyageurs qui repose sur un travail de mise en qualité des données, de fiabilité de l'offre de transport affichée et des échanges d'information.

Calendrier de mise en œuvre :

L'Application Moovizy permet de réaliser des réservations auprès de différents opérateurs de mobilité au sein de l'aire urbaine de Saint-Étienne. Tous les services de mobilité des partenaires seront accessibles. Il s'agit du premier MaaS (mobility as a service) de France.

multitud' 3 : Mise en œuvre de l'offre en temps réel progressivement à partir de début 2020.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML pour le référentiel Multitud'.

Réutilisateurs pour l'interface voyageurs.

Partenaires:

Région, AO partenaires disposant d'une information en temps réel sur leur réseau.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Points de vigilance, observations diverses :

Adaptations à mener par les autorités organisatrices pour produire des données en temps réel ?





Fiche AML-3C-AURA:

Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux



Afin de faciliter l'information des voyageurs TER à la descente des trains, et d'améliorer l'intermodalité avec les transports en communs, une information dynamique sur les prochains départs TC est en cours de déploiement. Elle permet également aux utilisateurs des TC qui fréquentent les pôles d'échanges d'être mieux informés sur ces circulations.

La SNCF est chargée du déploiement : installation des écrans en gare ou sur le périmètre des pôles d'échanges, alimentation des écrans via le serveur multimodal SNCF. Les données théoriques peuvent provenir de Multitud' qui alimentent la plateforme Oùra. Celle-ci peut alors alimenter le serveur SNCF. Les données temps réel pourront également être transmises, lorsqu'elles existent.

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services).

Lieu / échelle d'application :

Les gares du périmètre SMT AML (ciblage SNCF) :

- · Roanne, Ambérieu, Voiron, Bourgoin-Jallieu
- · Gorge de Loup, Saint Paul, Vaise, Vénissieux, Vienne, Villefranche
- · Givors, L'Arbresle,
- Saint-Etienne Carnot, Saint-Etienne Bellevue, Saint-Etienne la Terrasse.
- D'autres gares du périmètre pourraient être choisies en fonction des besoins.

Objectif(s):

Renforcer l'information multimodale pour améliorer les échanges intermodaux dans les pôles d'échanges et faciliter les correspondances.

Calendrier de mise en œuvre :

Plans d'intermodalité inscrits dans la convention SNCF. Mise en place d'informations multimodales dans les 14 gares de l'AML. Sollicitation récente de la région.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF pour l'installation des écrans et leur alimentation.

Partenaires:

Région, AO partenaires, SMT AML

Coût, clé de financement, moyens :

Financement d'un premier lot d'installation par la Région et la SNCF.

Contribution au déploiement d'écrans supplémentaires ou équipement d'autres sites par les partenaires.

Points de vigilance, observations diverses :

Saint-Etienne Métropole a développé une application multimodale « Moovizy ». A partir des données disponibles, un projet d'installation de bornes d'affichage existe pour les sites de Saint-Chamond, Châteaucreux, Terrasse, Bellevue, Hôtel de ville (pôle de transport urbain, borne sur la place)









Fiche AML-4-SMT: Pôles d'échanges multimodaux

Désignation:

Démarche partenariale sur la gestion des PEM (prise en compte de tous les modes de déplacements et de transports), les conditions d'accès et la signalisation des pôles multimodaux, le développement des services associés et notamment le stationnement vélos en consigne sécurisée (harmoniser les conditions d'accès, y compris la tarification).

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s):

Optimiser, articuler, accompagner et faciliter le passage d'un mode de transport à un autre pour les différents types d'usagers.

Encourager le rabattement et la diffusion vers/depuis les réseaux de transport, y compris par les modes actifs pour le «premier» et/ou le «dernier» kilomètre.

Partager les connaissances et définir collectivement des perspectives d'amélioration des fonctionnements.

Accompagner les territoires pour faire des pôles d'échanges des leviers aux politiques de maîtrise de l'usage de l'automobile et de report modal vers le train, covoiturage et modes actifs (marche, vélo, VAE...).

Calendrier de mise en œuvre :

Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur parkings et services en gares de l'AML. Mise à jour des cahiers de bassin avec fiches gare (68).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires:

Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, SYTRAL, intercommunalités, Région...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude.

Pour les pistes d'action et évolutions : financement propre à chaque partenaire concerné.

Points de vigilance, observations diverses :

Principe de subsidiarité dans l'approche du sujet.

Intégrer les schémas modes actifs aux réflexions sur les aménagements des PEM.











Fiche AML-4A: Aménagements du PEM de Lyon Part-Dieu (phase 1)

Désignation:

Aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu pour optimiser les circulations ferroviaires et l'intermodalité aux transports urbains et faciliter les déplacements à pied au sein de la gare et en liens avec les quartiers voisins.

Lieu / échelle d'application :

PEM de la gare Part-Dieu et relations aux quartiers voisins (Part-Dieu/ Villette/ Lafayette/ Paul Bert). Objectif(s):

- Apporter une réponse à la saturation de la gare.
- Optimiser l'articulation des différents modes de transports
- · Création de la voie L pour retrouver une ponctualité et une robustesse acceptable en gare de Lyon Part-Dieu. Coût 100M€ mais pas de nouveaux trains mis en route sur cette nouvelle voie car l'objectif est de désaturer
- Doubler la surface de la gare avec création de nouveaux accès aux quais à partir de l'avenue Pompidou.
- Ouvrir la gare pour en faire un « morceau de ville » et un guartier à vivre attractif du guartier de la Part-Dieu.
- Faciliter les déplacements des usagers ferroviaires et plus généralement inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU · Création de 2000 places de stationnement vélo.

Calendrier de mise en œuvre :

Comité stratégique fin 2019 avec décision d'un financement complémentaire. 2018-2024 : Travaux de la phase 1 en cours.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Gare et connexions pour le réaménagement et l'extension de la gare

SNCF Réseau pour la voie L et les accès Pompidou

SPL Lyon Part-Dieu (espaces publics et intermodaux)

SYTRAL pour TCU

Partenaires:

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Réseau, SNCF Gare et Connexion, SNCF Mobilités, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, la SPL Lyon Part-Dieu et SYTRAL

Coût, clé de financement, moyens :

Financement partagé : 105 M€ Région, 100M€ Etat, 150M€ Métropole de Lyon

Observations diverses:

Projet de PEM inscrit dans la ZAC Part-Dieu





Fiche AML-4B:

Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase 1)





Désignation:

Aménagement du PEM de Lyon Perrache pour améliorer l'intermodalité et l'insertion du PEM dans la ville. Ouverture du PEM sur le nouveau quartier de la Confluence.

Lieu / échelle d'application :

PEM de Perrache et ouverture au nord et au sud sur les guartiers environnants.

Objectif(s):

- Ouvrir la gare de Perrache sur les quartiers Nord et Sud de la Presqu'île.
- Offrir plus de confort aux usagers inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU, ferroviaire.
- Répondre à la fréquention de la gare qui devrait doubler d'ici 2030.
- Faciliter la liaison entre le Nord et le Sud de la Presqu'île de Lyon et transformer les abords de la gare de Perrache.
- Améliorer les accès à la gare et au métro et rendre les déplacements à pied au sein du PEM plus confortables.
- Création d'un passage dédié aux modes doux dans la voute ouest qui va accueillir également un accès métro direct, à 150 mètres de la place des Archives (sud du PEM).

Calendrier de mise en œuvre :

Travaux terminés prochainement. La livraison était initialement prévue pour mai 2020 mais repoussée à l'été 2020. L'objectif principal est de mettre en accessibilité les quais de la gare et créer un accès à la gare côté place des Archives. La Métropole de Lyon travaille de son côté pour améliorer les cheminements piétons et rendre plus lisible l'accès au métro.

Maitre d'ouvrage / pilote :

- SNCF Gares et Connexions : création d'un nouvel accès à la gare.
- SNCF Réseau : mise en accessibilité des quais.
- SPL Lyon Confluence : espaces publics.
- · SYTRAL : tram et métro.
- · Ville de Lyon : espaces verts et équipements.
- Métropole de Lyon : pour le centre d'échange (CELP).

Partenaires:

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Mobilités.

Coût, clé de financement, moyens :

40 millions d'euros pour les phases 2018 à 2019.

Observations diverses:

La ligne de tramway T2 qui s'arrête actuellement à Lyon Perrache sera prolongée jusqu'à Confluence, empruntant les mêmes rails que le T1. Cela devrait permettre d'améliorer le cadencement et offrir des services en heure de pointe toutes les deux minutes en lien avec l'augmentation démographique du quartier Confluence.

Projet de PEM inscrit dans la ZAC Confluence. Le PEM se compose d'une gare ferroviaire, propriété SNCF, et d'un CELP, propriété Métropole de Lyon.







Fiche AML-4C:

Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaucreux

Désignation:

Le PEM de Châteaucreux met en relation TGV, TER, tramways, bus et 2 réseaux interurbains. Son aménagement, en 2006, demeure très bon, mais son fonctionnement et sa lisibilité pour l'usager peuvent être améliorés :

- · Amélioration du jalonnement interne au site du PEM et développer le stationnement vélos sur le parvis de la gare.
- Développement de l'information voyageurs multi réseaux en temps réel. A partir des données disponibles grâce à l'application multimodale «Moovizy» développée par Saint-Etienne Métropole, une ou plusieurs bornes d'information voyageurs pourraient être installées sur le PEM.
- A moyen / long terme, une passerelle doit permettre d'ouvrir la gare sur le secteur de projet urbain de Châteaucreux Nord / quartier du Soleil (ZAC EPA-SE) sur lequel d'importants programmes économiques et résidentiels sont en cours de programmation, ainsi qu'une relocalisation du parc relais TER.

Lieu / échelle d'application :

Saint-Etienne Châteaucreux.

Objectif(s):

- Rationnaliser et développer la fonction P+R TER, au nord du site.
- Ouvrir la gare sur sa face nord pour accompagner le développement urbain important du quartier (EPA-SE, SEM, VSE), et faciliter les intermodalités par-delà le faisceau ferroviaire.
- Développer l'utilisation et le stationnement des vélos dans le quartier et dans le PEM.

Calendrier de mise en œuvre :

Première réunion technique réalisée par SEM. Echanges techniques entre les partenaires et études en cours sur le nœud ferroviaire stéphanois.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole / Région AURA.

Partenaires:

Exploitants, Départements (Loire, Haute-Loire), EPASE, Ville de Saint-Etienne.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Fait l'objet d'une coordination.





Fiche AML-5-SMT: Parcs relais





Désignation:

Diagnostic des différents types de parcs relais existant sur «l'aire métropolitaine lyonnaise» et rentrant dans le périmètre du PAI : étude portant sur les tarifications, les modalités d'accès et de gestion ainsi que sur les sites qui font ou pourraient faire l'objet de projets de création ou d'extension.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre de «l'aire métropolitaine lyonnaise».

Objectif(s):

Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement dans les pôles d'échanges (mieux gérer les effets de saturation et de débordement) et les effets de report des usagers entre les sites d'un bassin.

Partager les connaissances et «bonnes pratiques» et définir collectivement des perspectives d'amélioration de fonctionnement, de dimensionnement ou de création de nouveaux sites pour une gestion partagée et homogène et pour plus de lisibilité pour les usagers ;

Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des parkings et des profils des usagers ;

Prendre en compte les projets et souhaits d'évolution de l'offre TC dans la perspective de création de nouveaux sites ou de nouveaux aménagements des sites existants ;

Réfléchir aux possibilités de prioriser l'accès pour certains usagers (covoitureurs...) et aux modalités de contrôles ; Réfléchir à mettre en place une information dynamique à proximité des P+R.

Calendrier de mise en œuvre :

- Approfondissement de l'analyse du stationnement sur 3 gares avec fréquentation importante (Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey, Rive-de-Gier) par des étudiants du Master ITP2D de Lyon 3 supervisés par professionnels du CEREMA > restitution le 10 mars 2020
- Dans le cadre d'une coopération public / public, réalisation par le CEREMA d'un état de l'art des politiques de rabattement vers transports collectifs métropolitains et de stratégie en matière de parcs-relais associés > restitution prévue à l'été 2020
- Dans ce même cadre, diagnostic sur la prise en compte de la problématique de rabattement vers les gares dans les documents de planification (ou stratégiques) du périmètre du PAI > restitution prévue à l'été 2020
- Mise à jour des informations des cahiers de bassin pour la soixantaine de gares concernées > Cahiers de bassin du PAI 2020
- Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur les parkings et services en gares de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Etienne sur une quarantaine de gares
 > Résultats communiqués lors des Comités de suivi 2020

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires:

Région, SYTRAL, Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, Communautés d'agglomérations, CEREMA, Université Lyon 3 - Master ITP2D - Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude. Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné.

Points de vigilance, observations diverses :

Intervention de l'Etat pour améliorer l'axe Lyon Saint-Etienne.

Diversité des maitrises d'ouvrage, des situations géographiques et caractéristiques locales.







Fiche AML-6-SMT: Expérimentation d'innovations intermodales

Plusieurs démarches innovantes existent, émergent ou sont en cours d'expérimentation sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne et pourraient être partagées avec l'ensemble des acteurs :

- Des services de covoiturage dynamique sans réservation sont expérimentés sur les Communautés d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et Portes de l'Isère
- Une navette autonome entre le P+R (en projet) et la gare d'Ambérieu-en-Bugey (territoire d'expérimentation CC Plaine de l'Ain)
- Une autre navette autonome (MIA) sur le site du parc industriel des Gaulnes à Meyzieu-Jonage avec la particularité de circuler sur route ouverte en lien avec le tramway T3 (projet pour 2019/2020 de Métropole de Lyon, Eiffage Énergie Systèmes, Berthelet, SERL et SYTRAL).
- Autostop partagé à Anse (expérimentation à partir de septembre 2018). Projet d'expérimentation porté par la Métropole de Lyon sur la voie réservée au covoiturage sur le tronçon A6-A7 déclassé

Désignation:

Dans la continuité du travail actuel du SMT AML sur la réalisation d'une grille des nouveaux acteurs privés de la mobilité, est proposée une démarche de veille sur les projets visant à faciliter l'intermodalité.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s):

Suivre les innovations technologiques et/ou servicielles; Le cas échéant faciliter le montage de projets dans les PEM ou territoires adaptés. Contribuer à faire se croiser les offres d'innovation et les besoins des AO.

Calendrier de mise en œuvre :

En 2019 : un état sur les nouveaux acteurs de la mobilité sur les territoires urbains ruraux et péri-urbains 2020 : Prévoir une étude plus spécifique sur les territoires périurbains et ruraux

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires:

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants ; CEREMA, pôle CARA, PNR du Pilat, 3CM ...

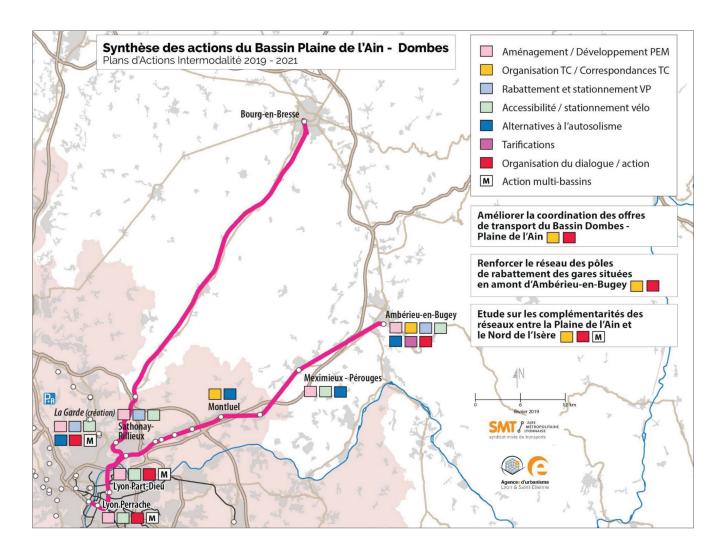
Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'animation de la démarche Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné / aides éventuelles....

Points de vigilance, observations diverses :

Faire le lien avec les EPCI du territoire qui seront retenus à l'appel à projets dans le cadre de l'initiative France Expérimentation «Dérogations French Mobility, première vague», appel à projets portant également sur des projets permettant d'améliorer l'intermodalité ; faire le lien avec les autres appels à projets



















Fiche DPA-1: Améliorer la coordination des offres de transport du bassin Dombes-Plaine de l'Ain

Désignation:

Conforter l'intermodalité et l'articulation des réseaux entre eux pour améliorer le passage d'un mode à un autre et d'un réseau à l'autre.

Lieu / échelle d'application :

Bassin Dombes-Plaine de l'Ain (corridors Lyon - Bourg-en-Bresse, Lyon - Ambérieu-en-Bugey et (Mâcon) - Bourg-en-Bresse -Ambérieu-en-Bugey).

Objectif(s):

Objectif: Améliorer l'intermodalité entre le TER et les TCU mais également l'articulation entre les transports interrubains de l'Ain et de l'Isère (horaires, réseaux, rabattements, complémentarités...).

Optimiser le passage d'un mode à un autre au bénéfice des usagers du bassin.

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

Partenaires:

Autorités organisatrices (Région AURA, département de l'Isère, CA3B, CCMP, ville d'Ambérieu-en-Bugey, 3CM...).

Coût, clé de financement, moyens :

Suivi de l'action:

Observations diverses:

Le référentiel de données multitud' et son outil d'analyse des correspondances TAO pourraient constituer une base d'analyse de l'existant et de simulation pour d'autres offres.



Fiche DPA-2 : Aménagement du PEM d'Ambérieu-en-Bugey





Désignation:

Réorganisation du stationnement :

- Développer un P+R (création en cours avec 140 places).
- Mise en réglementation stationnement sur voirie (530 places) et mise en stationnement payant en juin 2019 du parking SNCF de 205 places. Reflexion à plus long terme d'aménager un parking en ouvrage.

Mise en accessibilité de la gare (réhausse des quais et mise en place d'ascenseurs).

Réaménagement des abords du PEM (parvis intermodal) avec notamment la création d'une gare routière (bus + cars). Optimisation de l'offre (voir fiche dédiée).

Lieu / échelle d'application :

Gare d'Ambérieu-en-Bugey et proximité du pôle d'échange multimodal.

Objectif(s):

Répondre à la saturation des parkings qui débordent sur les voiries alentours (faire face à une demande d'environ 900 véhicules pour 550 places officielles offertes).

Mettre en accessibilité la gare.

Favoriser l'intermodalité en facilitant les échanges entre modes (démarche «Hub mobilité» pour favoriser notamment le covoiturage et renforcement des rabattements vélos par des aménagements cyclables et arceaux vélo).

Calendrier de mise en œuvre :

Etude du P+R d'Ambérieu-en-Bugey par les étudiants de Lyon 3

Mise en accessibilité (quais et ascenseurs) : travaux courant 2020-2021

Etude pour l'aménagement d'un parking en ouvrage : 2020 pour une réalisation 2021-2022

Création de places de parkings dédiées au covoiturage courant 2020 (70 places)

Service d'autopartage en cours de définition – Mise en service visé en 2020

Mise en place de stationnement vélo avec box individuel sécurisé VAE (2020)

Restitution de l'analyse du P+R d'Ambérieu-en-Bugey par les étudiants du Master 1 ITP2D de Lyon 3 (partenariat avec le SMT AML) le 10 mars 2020

Maitre d'ouvrage / pilote :

CC Plaine de l'Ain pour le réaménagement des abords du PEM (parvis, gare routière, réorganisation et mise en tarification du stationnement).

SNCF Réseau pour la mise en accessibilité de la gare

Partenaires:

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Mobilités et Gares & Connexions, CC Plaine de l'Ain, ville d'Ambérieu-en-Bugey

Points de vigilance, observations diverses :

Renforcer le rôle et l'attractivité des gares de Tenay, St Rambert, Ambronay, Pont D'Ain (voir fiche dédiée). Adapter le réseau TAM en fonction des horaires du TER et renforcer la lisibilité et les circulations pour les usagers passant du car au train.









Fiche DPA-3 : Réaménagement et mise en accessibilité de la gare de Sathonay-Rillieux

Désignation:

Mise en accessibilité de la gare (prolongement du passage souterrain et installation d'ascenseurs pour l'accès aux quais).

Ouverture de la gare coté Rillieux-la-Pape avec :

- · création d'un parking de 150 places supplémentaires.
- · création d'un parvis multimodal.

Aménagement d'un quai bus pour la ligne 33.

Installation de consignes individuelles vélo.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Sathonay-Rillieux et ses abords.

Objectif(s):

Optimiser l'intermodalité bus/train et train/vélo.

Ouvrir la gare coté Rillieux.

Mettre en accessibilité la gare.

Calendrier de mise en œuvre :

Étude d'aménagement d'une gare biface. Les travaux vont démarrer en mai 2020 et la Métropole de Lyon consulte actuellement pour désigner un maître d'œuvre. Le projet va se dérouler en deux phases.

Une Phase 1 : avec la mise en accessibilité piétonne en installant 3 ascenseurs. Travaux co-financés : Etat/Région/ Métropole de Lyon

Une Phase 2: Parking et parvis intermodal avec un parking de 150 places. Livraison 2022

Maitre d'ouvrage / pilote :

Métropole de Lyon pour le parking et le parvis; SNCF Réseau pour le volet accessibilité.

Partenaires:

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Mobilités et Gares & Connexions, Métropole de Lyon, Ville de Sathonay-Camp, ville de Rillieux-la-Pape.

Coût, clé de financement, moyens :

4,5M€ pour la mise en accessibilité.

Environ 2M€ pour l'aménagement côté Rillieux-la-Pape.







Fiche DPA-4 : Mise en accessibilité et amélioration des accès modes actifs de la gare de Meximieux-Pérouges

Désignation:

Mise en accessibilité de la gare

Amélioration des modes actifs et notamment avec des itinéraires cyclables continus

Mise en place d'un dispositif d'autopartage (étude de la cible utilisateur en cours)

Développement du vélo pour les derniers km en zone industrielle

Lieu / échelle d'application :

Gare de Meximieux-Pérouges

Objectif(s):

Mettre en accessibilité la gare

Favoriser le rabattement et la diffusion depuis/vers les modes actifs, notamment en lien avec le projet de lycée de 1 200 élèves

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

Mise en accessibilité : SNCF Réseau

Aménagements modes actifs : Ville de Meximieux

Partenaires:

Région Auvergne Rhône-Alpes, SNCF Mobilités et Gares & Connexions, CC Plaine de l'Ain, Etat, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, Ville de Pérouges

Coût, clé de financement, moyens :

Observations diverses:

La CC Plaine de l'Ain fait partie des premiers lauréats de l'appel à projet de l'Etat « fonds mobilités actives – continuités cyclables » qui vise à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables et l'instauration de continuités dans les secteurs à enjeux pour les mobilités du guotidien.

Site d'expérimentation navette autonome entre la gare de Meximieux et le cœur historique de Pérouges.

Projet de Lycée de 1 200 élèves à Meximieux (réalisation envisagée en 2022)









Fiche DPA-5 : Mise en place de transport à la demande entre la gare de Montluel et les zones d'activité

Désignation:

La Communauté de Communes de la Côtière à Montluel étudie la possibilité de mettre en place un système de transport à la demande sur son territoire. Lors d'une première phase d'expérimentation, ce service pourrait permettre entre autres d'améliorer la desserte des zones d'activité depuis les gares de Montluel et de la Valbonne.

Lieu / échelle d'application :

Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (3CM).

Objectif(s):

Proposer aux habitants et actifs du territoire une nouvelle solution de mobilité permettant de rendre crédible certains déplacements depuis les gares. Soutenir le développement des gares en favorisant l'intermodalité.

Calendrier de mise en œuvre :

Expérimentation en 2020 d'un TAD via l'application 3CM&Moi proposée par l'intercommunalité.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Communauté de Communes de la Côtière à Montluel. Pour la mise en place du TAD, la communauté de communes est accompagnée par une AMO (INDDIGO). La collectivité a également lancé une consultation pour sélectionner un prestataire de transport.

Partenaires:

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Ain, SNCF Mobilités et Gares & Connexions, les 9 communes composant l'EPCI

Observations diverses:

- La collectivité a lancé la démarche de réflexion collective autour du sujet, en associant notamment les représentants d'entreprises à la démarche. L'expérimentation du service de TAD ne nécessite pas de gros travaux puisque la collectivité a privilégié les points d'arrêts existants dont certains sont déjà accessibles aux PMR. Des petits travaux sont prévus au niveau des arrêts : marquage au sol, embellissement des abris-bus, etc...
- Le coût du service est estimé à environ 95 à 178 € HT/an hors coût lié aux aménagements, communication du service...







Fiche DPA-6 : Renforcer le rôle de pôle de rabattement des gares situées en amont d'Ambérieu-en-Bugey

Désignation:

Renforcer l'attractivité des gares situées au nord du territoire du BUCOPA pour affirmer leur rôle de pôles de rabattement.

Lieu / échelle d'application :

Gares TER de Tenay, Saint-Rambert-en-Bugey, Ambronay et Pont-d'Ain.

Objectif(s):

Garantir la pérennité des gares TER sur le territoire du BUCOPA constitue un enjeu déterminant en terme d'aménagement du territoire pour maintenir l'attractivité résidentielle et économique de secteurs plus éloignés des dynamiques à l'œuvre aujourd'hui. Par ailleurs, l'accès à la gare d'Ambérieu, principale gare du territoire BUCOPA en connexion directe avec la métropole lyonnaise est l'une des problématiques principales à résoudre dans les prochaines années.

Dans cette perspective, le SCoT BUCOPA a pointé la nécessité de conforter le rôle des gares TER situées au nord d'Ambérieu qui doivent jouer un rôle de rabattement vers le point nodal que constitue la gare d'Ambérieu. Le rabattement sur la gare d'Ambérieu se faisant principalement en voiture individuelle, le quartier est totalement saturé et les places de parkings ne sont pas suffisantes actuellement pour absorber ce trafic.

Aussi, en complément de la desserte TER de ces gares, il s'agit de prévoir l'aménagement de parkings et autres services innovants pour faire des espaces autour des gares situées au nord d'Ambérieu de véritables plateformes intermodales favorisant le rabattement multimodal vers la gare d'Ambérieu notamment.

Aménagements envisagés : Parkings voitures et de covoiturage et accès facilités pour les bus, relais d'information service interactifs, parkings vélos et accès en mode doux...

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

A définir entre les communes et les intercommunalités.

Partenaires:

Région, SNCF, Département, Communautés de communes et communes.

Coût, clé de financement, moyens :

A définir

Observations diverses:

En fonction des spécificités de chacune de ces gares des aménagements différents seront à prévoir.









Fiche DPA-NI1 : Etude sur les complémentarités des réseaux entre la Plaine de l'Ain et le Nord-Isère

Désignation:

Etude prospective et partenariale sur les réseaux pour une meilleure complémentarité entre les réseaux et améliorer l'accessibilité aux zones d'emplois et liaisons périphérie - périphérie

Lieu / échelle d'application :

Articulation bassin Dombes-Plaine de l'Ain avec le bassin Nord-Isère.

Plaine Saint-Exupéry.

Objectif(s):

Renforcer les complémentarités entre les réseaux (TCU, TCNU, ferroviaire).

Améliorer les principaux pôles intermodaux pour faciliter le passage d'un mode de transport à un autre.

Optimiser la chaîne de déplacements des réseaux de transports pour améliorer le passage d'un mode à un autre pour l'usager.

Coordonner les horaires entre TER, réseaux urbains (TAM, Colibri, navette OùRa, RUBAN et TAD) et interurbains.

Calendrier de mise en œuvre :

Partenaires:

Département de l'Isère, Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorités organisatrices concernées.

Observations diverses:

Réflexion pour rabattement alternatif sur la gare d'Ambérieu, complémentarité des réseaux interurbains Ain/Isère et accès aux principales ZA – PIPA, plaine de St-Exupéry).

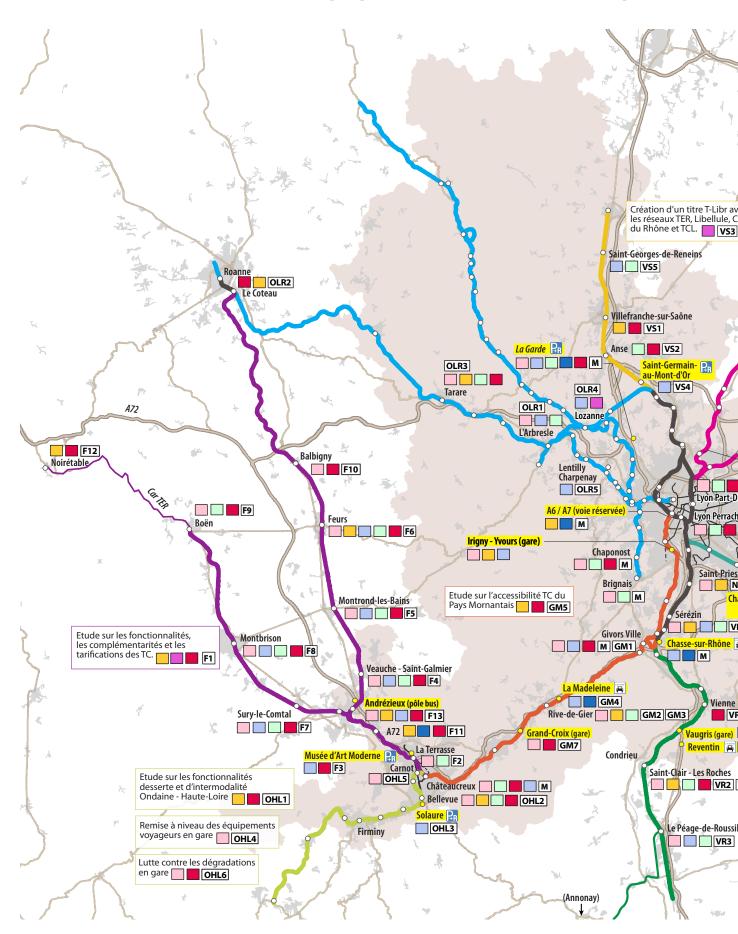




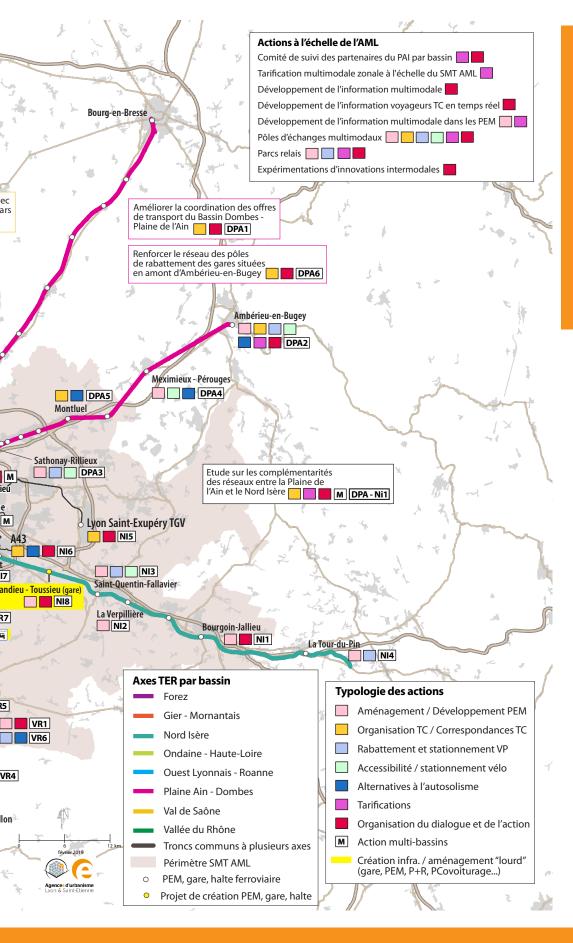




Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre



de l'aire métropolitaine lyonnaise



75 fiches actions ont été classées en 7 catégories dont

- 8 actions à l'échelle de l'AML et de plusieurs multi-bassins
- 13 fiches portant sur des créations d'infrastructure ou d'aménagement "lourd"



Glossaire

AO: Autorités organisatrices AURA: Auvergne-Rhône-Alpes

BUCOPA: Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain

CA3B: Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse CAVBS: La communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône

CCMP: Communauté de communes de Miribel et du Plateau

CCPA: Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

CEREMA: Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CPER: Contrat de plan État-Région

COPLER: Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône

CCVG: Communauté de Communes de la Vallée du Garon

DSP: Délégation de service public

EPASE: Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne **EPCI**: Établissement public de coopération intercommunale

HPM: Heure de pointe du matin

IFSTTAR: Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux

PAI: Plan d'Actions Intermodalité 2019-2020 pour l'aire métropolitaine lyonnaise

PDIE: Plan de déplacement inter-établissements

PEM : Pôle d'échange multimodal PMR : Personne à mobilité réduite

PNR: Parc Naturel régional

P+R: Parc relais

SAEIV: Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs

SCOT: Schéma de cohérence territoriale

SD'AP : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée SMT AML : Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise

SPL: Société publique locale

STAS : Société de transports de l'agglomération stéphanoise, également dénomination commerciale du réseau de Saint-Etienne Métropole

SYTRAL: Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

TAD: Transport à la demande

TCU: Transport collectif urbain

TCNU: Transport collectif non-urbain
TER: Transport express régional
TGV: Train à grande vitesse®

TIL: Transports interurbains de la Loire

VAE : Vélo à assistance électrique
VPC : Véhicule particulier conducteur
VPP : Véhicule particulier passager
ZAC : Zone d'aménagement concerté





Contact

Pour toute question relative aux fiches actions du PAI, veuillez contacter :

Axel Sagnardon a.sagnardon@smtaml.fr 06 03 47 88 45



AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE syndicat mixte de transports

Rachel Haab-Lab, Directrice SMT AML r.haablab@smtaml.fr • Tél. 06 20 40 91 75

Nos membres











